



REUNION D'EXAMEN CONJOINT DU 10 AVRIL 2026 RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLU D'AINCOURT

PERSONNES PRESENTES

M. TECHER, Maire d'Aincourt
M. LEDUC, Adjoint au Maire
Mme AULARD, Secrétaire générale de la Mairie d'Aincourt
Mme VERLEYE, Ingespaces

PERSONNES EXCUSEES

Les Services de la DDT 95 par courriel du 3 avril 2026
Département du Val d'Oise par courriel du 10 avril 2026
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France par courrier du 2 avril 2026
Services d'Ile-de-France Mobilités par courriel du 30 mars 2026

COMPTE RENDU

Début de la réunion à 14h00

La réunion d'examen conjoint relative au projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Aincourt s'est tenue le 14 avril 2026 à 14 heures.

Il est constaté qu'aucune personne publique associée n'était présente ni représentée lors de la présente réunion.

Madame Verleye a néanmoins procédé à la présentation du projet de révision allégée n°1 du PLU aux élus récemment installés, portant notamment sur :

- la création d'un secteur de taille et de capacité limitées spécifique ;
- le règlement afférent à ce secteur.

À l'issue de cette présentation, les élus présents n'ont émis aucune observation particulière.

Il est précisé que la procédure se poursuivra conformément aux dispositions en vigueur, avec l'organisation d'une enquête publique prévue à l'automne 2026.

Par ailleurs, par courriel en date du 10 avril 2026, le Département du Val-d'Oise a fait connaître la position suivante : « Le développement de la Ferme de Brunel est en totale adéquation avec le site actuel. Le site étant en retrait de la RD142, les impacts sur celle-ci devraient être faibles. La Direction des routes souhaite toutefois être tenue informée de l'avancée de ce projet, notamment vis-à-vis de la route départementale. Au vu du projet, le Département n'a pas de remarques particulières et émet donc un avis favorable. »

La séance a été levée à 14 heures 45.


Le Maire,

Monsieur Jean-Bernard TECHER

